

BUZAN, Barry & Eric HERRING. *The Arms Dynamic in World Politics*. Boulder, London, Lynne, Rienner Publishers, 1998, 342 p.

Jacques Fontanel

Les relations internationales des régions en Europe  
Volume 30, Number 4, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/704101ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/704101ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fontanel, J. (1999). Review of [BUZAN, Barry & Eric HERRING. *The Arms Dynamic in World Politics*. Boulder, London, Lynne, Rienner Publishers, 1998, 342 p.]. *Études internationales*, 30 (4), 830–832. <https://doi.org/10.7202/704101ar>

## ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DE SÉCURITÉ

### The Arms Dynamic in World Politics.

BUZAN, Barry & Eric HERRING. *Boulder, London, Lynne, Rienner Publishers, 1998, 342 p.*

Ce livre se présente comme le successeur rénové de celui de Barry Buzan (publié en 1987 par McMillan, et intitulé « An Introduction to Strategic Studies. Military Technology and International Relations »). Ce dernier restait fondé sur la guerre froide et il insistait principalement sur les études stratégiques concernant la rivalité militaire des États-Unis et de l'Union soviétique, les deux superpuissances militaro-nucléaires de l'époque. Or, les conditions stratégiques d'aujourd'hui ont fortement évolué. Dans ces conditions, Buzan et Herring se proposent plus particulièrement de répondre à trois questions :

- Quelle est l'importance de l'impact des révolutions technologiques sur la situation politico-militaire mondiale ?
- Avec la fin de la course aux armements fondée sur le conflit systémique, comment expliquer dorénavant la dynamique des armes et le retour éventuel à la course aux armements ?
- Quelles sont les implications stratégiques des approches de régulation actuelles ? Autrement dit, faut-il engager des procédures de négociations internationales en vue de limiter les risques de nouveaux efforts d'armements nationaux ou peut-on considérer que le « laissez faire » soit suffisant pour accéder à un équilibre stable ? Or, la dynamique des armes dessine d'une manière dramatique le contexte et les possibilités des politiques mon-

diales. Les auteurs analysent la sécurité militaire sous l'angle singulier de la technologie, sans omettre pour autant les conditions de la stratégie mondiale. La question est de savoir si la sécurité militaire est bien aujourd'hui une voie d'action internationale, l'objet de discussions entre les Nations en vue de réduire le potentiel d'une relance d'une course aux armements.

La première partie traite de la dynamique des armes. Elle présente l'ensemble des pressions exercées sur et par les États en vue d'acquérir des forces armées et de les transformer, plus ou moins brusquement, en qualité et en quantité. Les auteurs insistent d'abord sur les révolutions technologiques qui ont accompagné d'abord l'âge industriel et maintenant la révolution informationnelle ; ils présentent ensuite les processus par lesquels les transformations des armes sont dépendantes du système de production et s'étendent ensuite, de plus en plus rapidement, à l'ensemble de la planète. Le marché des armes et la prolifération des armes de destruction de masse constituent des agents importants de cette dissémination d'armements puissants. Cependant, pour les auteurs, il n'y a pas vraiment de technologies militaires en soi, et en tout cas, si elles existent, elles ne sont pas dominantes. C'est l'ensemble de l'organisation sociale qui suscite et provoque l'amélioration ou le bouleversement des technologies, le secteur militaire étant lui-même dépendant du niveau de développement national et des capacités en termes d'hommes et de capitaux en matière de recherche-développement. Il n'en reste pas moins vrai que les stratégies mondiales dépendent d'abord des innovations technologiques et de la diffusion des tech-

nologies avancées. Ce processus, engagé dès le XIX<sup>e</sup> siècle, a accéléré le processus d'innovation, mais aussi le potentiel de la course aux armements. Le jeu entre l'innovation et la diffusion interagissent puissamment, pour fonder les stratégies des États et leur volonté de rechercher ou non des accords internationaux en vue soit d'affirmer leur supériorité, soit d'atténuer les menaces ou les conséquences des conflits.

La seconde partie cherche à expliquer la dynamique de l'armement. Dans un premier temps, les auteurs considèrent que le concept de course aux armements n'est pas scientifiquement très bien connu, et qu'il est même resté à la fois polémique et polysémique. La dynamique de l'armement répond à deux incitations principales : la réponse aux efforts d'armement de ses concurrents/ennemis ou la résultante de forces internes provenant d'acteurs nationaux intéressés par l'augmentation ou la réduction de la puissance militaire domestiques. Buzan et Herring mettent en évidence les deux modèles fondamentaux, à savoir le modèle d'action-réaction et le modèle de dynamique interne. Ils considèrent que ces deux modèles recèlent seulement une partie de la réalité de la dynamique des armements, laquelle est aussi influencée par des considérations nationales et idéologiques fortes. La dynamique des armes est une conséquence fondamentale de l'application des technologies sophistiquées à la sécurité nationale.

Dans une troisième partie, les auteurs considèrent que les principaux usages de la dynamique des armes sont la force ou la menace de la force. Ils explorent les raisons de

l'usage dorénavant peu fréquent de la force entre les États et l'importance de celui-ci pour la répression domestique et la guerre civile. Par contre, la menace de la force est devenue un instrument efficace, notamment avec la possession des armes nucléaires. La question fondamentale reste de savoir si la dissuasion nucléaire par l'attaque est plausible. Enfin, les auteurs insistent sur l'idée selon laquelle la force et l'usage de la force ont une puissance symbolique trop souvent ignorée, qui participe à la dynamique de l'armement.

Dans une quatrième partie, les auteurs estiment que l'existence des armes elles-mêmes constitue un élément d'insécurité à l'échelle mondiale, à partir du moment où ces instruments militaires sont capables, du fait de l'application systématique des innovations, de détruire l'ensemble de l'humanité. La dynamique des armes et l'usage des armes jouent un rôle paradoxal. Décidées pour protéger les États, elles sont en elles-mêmes sources de destruction. L'armement est une solution lorsqu'il permet de réduire la puissance d'un ennemi, en l'« incitant notamment aux négociations préalables », mais c'est aussi une cause d'insécurité si le but final est la recherche de moyens militaires pour eux-mêmes. Le concept de désarmement a sans doute un peu vieilli, et l'idée de mise en place de défense nationale non offensive pourrait être négociée et mise en place pour le début du siècle.

Enfin, la cinquième partie étudie l'intérêt des approches de régulation (comme le désarmement ou « l'arms control ») combinées à une réflexion sur le développement des moyens militaires. Si l'approche dite du « laissez

faire » a été trop souvent privilégiée, les auteurs en appellent à la recherche de régulations internationales fondées sur le dialogue.

L'ouvrage de Barry Buzan et Eric Herring est intéressant, parfois un peu redondant et pas toujours très clair. On peut s'interroger sur le faible poids accordé au modèle de Richardson et à ceux qui l'ont suivi (Intriligator-Brito ou Wolfson). L'ouvrage oublie un peu trop les considérations économiques de la dynamique aux armes, dans un contexte dominant de globalisation économique. Cependant, ces quelques critiques ne remettent pas en cause l'utilité de ce livre de la période moderne, celle qui a commencé en 1990 avec l'effondrement du système socialiste

Jacques FONTANEL

Faculté de droit  
Université de Grenoble, France

### **La France militaire et l'Afrique. Coopération et interventions : un état des lieux.**

DUMOULIN, André. *Bruxelles, GRIP,  
Éditions Complexe, 1998, 136 p.*

L'historien André Dumoulin analyse la gestion de la coopération militaire française avec les pays de l'Afrique subsaharienne depuis les quarante dernières années. Il présente des pistes de réflexion critique de la coopération militaire et des interventions françaises en Afrique et, il fait des propositions pour une coopération adaptée à la nouvelle situation géopolitique.

Le livre comprend quatre chapitres : chapitre 1 : « La coopération militaire France-Afrique : état des lieux »; chapi-

tre 2 : « Les acteurs de la coopération militaire » ; chapitre 3 : « Pistes de réflexion critique » ; chapitre 4 : « Vers une nouvelle coopération militaire ». En complément, figurent des annexes portant sur les principales installations, les unités et effectifs de prépositionnement, les listes de principaux accords de coopération et des interventions militaires majeures de la France en Afrique.

L'idée directrice qui ressort de ce livre est la suivante : l'Afrique a toujours constitué pour la France une « zone d'influence » lui permettant la continuité des relations franco-africaines postcoloniales. C'est pourquoi cette ancienne puissance coloniale a signé des accords de coopération militaire avec un grand nombre de pays africains couvrant plusieurs domaines : la défense, l'assistance militaire technique, le maintien de l'ordre et le déploiement des forces françaises sur le continent.

Les objectifs de ces accords de coopération sont d'ordre politique et diplomatique (renforcer la stabilité politique interne en Afrique en préservant certains pays de rivalités ethniques; donner à ces pays africains des garanties contre les agressions armées extérieures tout en maintenant leurs dépenses militaires à un niveau modeste). Les objectifs sont également d'ordre militaire et stratégique (faire des pays africains signataires un facteur de puissance ; un élément de prestige ; se positionner face à l'expansion de l'islamisme ; disposer d'une série de plates-formes aéroterrestres ; permettre la protection et l'évacuation des ressortissants occidentaux éventuellement menacés en Afrique; permettre aux agents du développement et aux opérateurs économiques d'œuvrer en toute